

GÉNÉRATION



Ecolo Aiseau-Presles en a marre du baratin politique, ras-le-bol des slogans qui ne veulent rien dire ! **Vous aussi !?**

Si tous les tracts qui se succèdent ne se ressemblent pas, vous y trouvez pourtant les mêmes promesses électorales, souvent vides de sens, parfois irréalisables.

Voilà pourquoi Ecolo Aiseau-Presles vous propose pour la commune **des idées CONCRÈTES ET RÉALISTES**, sur le plan financier, pour les six prochaines années.

Envie d'en discuter, de les critiquer et de partager vos idées ? info@aiseau-presles.ecolo.be

Vous trouverez dans ces pages les principales idées issues de notre projet pour Aiseau-Presles. Faire de la commune un endroit où il fait bon vivre, où notre santé sera préservée. Car si aujourd'hui tous les partis vous parle d'écologie et prétendent défendre l'environnement, seul ECOLO agit concrètement et depuis toujours pour la préservation de votre bien-être.

Et l'écologie, comme vous pourrez le constater, ne se joue pas que dans la nature, mais aussi dans la préservation et l'amélioration des relations humaines, dans la qualité des services offerts aux citoyens, dans l'aménagement des espaces publics, dans les mesures à prendre pour favoriser l'emploi et l'économie à l'échelle locale.

Alors, si vous pensez comme nous qu'il est temps de changer le monde, préférez l'original à la pâle imitation ! Choisissez Ecolo !

GÉNÉRATION

1. Bonne gouvernance et bonnes pratiques



Pour Ecolo Aiseau-Presles, la bonne gouvernance passe par une réduction des dépenses « politiques », une plus grande importance accordée à l'avis des citoyen-ne-s, un engagement total des élus qui obtiennent un mandat exécutif (bourgmestre, échevin-e, président-e de CPAS)

Si Ecolo forme un pacte de majorité, ce sera à ces conditions :

- **Un échevinat en moins.** Le Collège est actuellement composé de 7 personnes : le bourgmestre, 5 échevin-e-s et le président du CPAS. Avec Ecolo, le nouveau Collège sera composé de 6 personnes. Un échevinat de moins = ARGENT ÉCONOMISÉ.
- **STOP au cumul !** Avec Ecolo, il n'y aura pas de cumul de fonction politique (un membre du collège ne siègera ni à la province, ni à la région ni au fédéral).
- Les membres du Collège devront consacrer 40% de leur temps de travail à la commune (donc maximum 60% dans un autre emploi rémunéré). Le bourgmestre consacrera quant à lui 75% de son temps de travail à la commune.
- Ecolo s'engage à revoir les règlements afin de faciliter et encourager l'interpellation du Conseil communal par les habitants.
- Ecolo s'engage à créer un bulletin d'informations communales qui fera, entre autres, la promotion des activités de nos villages. Ce bulletin sera ouvert aux différentes formations politiques représentées au Conseil communal.

GÉNÉRATION

2. Convivialité et solidarité

Par la création de comités de quartiers, nous entendons développer une ambiance solidaire au sein de nos villages. Ces comités auront un rôle important :

- **ils seront consultés** sur tous les projets d'aménagements les concernant ;
- une **charte du « vivre ensemble »** sera établie par quartier : règles de vie (bruit, animaux, etc.), respect et courtoisie entre voisins (notamment envers les aînés), création de liens intergénérationnels ;
- nous soutiendrons toutes les activités, les initiatives ayant pour but de **mettre en relation les habitants** d'un même quartier ;
- nous organiserons des "marches exploratrices" par quartier afin d'identifier et noter les problèmes rencontrés pour les usagers les plus fragiles (parents avec poussette, aînés, Personnes à Mobilité Réduite, enfants, cyclistes, piétons...)
- ils participeront à la création et à la gestion d'un espace partagé dans chaque village (si possible à proximité des écoles), espace où créer un potager, planter et entretenir des arbustes et des plantes aromatiques, etc.

Afin d'aider les personnes moins mobiles, nous développerons l'offre de service du « Taxi social » du CPAS pour, par exemple :

- faciliter l'accès au Centre culturel, à l'Administration communale et aux autres pôles administratifs ;
- permettre aux Personnes à Mobilité Réduite d'effectuer des trajets qu'elles ne peuvent réaliser en autonomie.

Nous veillerons au développement d'une politique de maintien à domicile en étroite collaboration avec le CPAS et tous les professionnels de la santé.



GÉNÉRATION

3. Culture et sports

Aiseau-Presles a grand besoin d'infrastructures sportives rénovées. Sambrexpo a beau être un outil à la pointe, cela ne peut suffire. Toutes les disciplines (arts martiaux, basket, football, etc.) doivent pouvoir être pratiquées dans des infrastructures modernes et pratiques.

- Nous rentrerons des demandes de subsides afin de pouvoir :
 - rénover le hall Hortent Moraux à Pont-de-Loup,
 - réaménager et rénover les terrains de football,
 - proposer un espace moderne pour la pratique des arts martiaux.
- Les clubs de l'entité seront soutenus grâce à :
 - la mise en place d'un tarif préférentiel pour la location des infrastructures
 - la possibilité d'obtenir un subside de fonctionnement annuel.



Aiseau-Presles doit promouvoir la culture au travers des outils existants, tel que le Centre culturel à Presles. C'est pourquoi Ecolo Aiseau-Presles s'engage à :

- mettre en place chaque année, avec l'aide des associations, une « journée exploration » en vue de découvrir le patrimoine et l'histoire de nos villages ;
- proposer aux jeunes de moins de 18 ans des « chèques culture & sport » (places gratuites pour des spectacles du centre culturel, des événements sportifs, des concerts organisés sur la commune, etc.)
- proposer des espaces gratuits pour la visibilité des artistes locaux (musiciens, plasticiens, peintres, etc.) et/ou prêter du matériel pour l'organisation d'événements culturels par des habitants de la commune ;
- inviter nos aînés et/ou les personnes retraitées ou disponibles à s'impliquer dans des activités culturelles au profit des enfants de nos écoles ;
- activer le décret « culture-école » ; celui-ci permet d'obtenir des subsides pour mettre en place des pratiques artistiques en partenariat avec des artistes locaux. Ainsi nous proposerons un partenariat entre les écoles et les opérateurs culturels, et nous mettrons en œuvre une « Résidence d'artiste(s) », celle-ci offre aux enfants de l'enseignement fondamental un contact privilégié avec un ou des partenaires de différents langages artistiques.

GÉNÉRATION

4. Citoyenneté

Les habitants d'Aiseau-Presles doivent pouvoir trouver facilement et rapidement toutes les informations administratives utiles. Pour cela, Ecolo Aiseau-Presles oeuvrera à :

- faciliter l'accès à l'information, notamment via le site internet :
 - les informations seront régulièrement mises à jour ;
 - le site répertoriera **TOUT** ce qui existe sur la commune : associations, clubs, initiatives citoyennes, ...) ;
 - les procès-verbaux de conseils communaux et autres conseils consultatifs seront immédiatement publiés.
 - un guichet utile aux seniors sera créé, qui regroupera toutes les informations sur les services et activités existants.
- permettre le téléchargement et la transmission de documents administratifs via le site internet ;

Tout le monde à son mot à dire ! Nous pensons que la force d'une commune réside dans ses habitants. C'est pourquoi nous vous donnerons la parole le plus souvent possible en :

- créant et/ou redynamisant les conseils consultatifs (ainés, jeunes, CCATM, ...) ;
- mettant en place des budget(s) participatif(s).



Enfin, nous pensons qu'il est important d'offrir à nos jeunes concitoyens l'opportunité de grandir dans une société où le respect et la tolérance sont les maîtres mots. Nous pensons qu'il est dès lors très important de promouvoir et soutenir les mouvements de jeunesse. C'est pourquoi :

- nous les aiderons à établir une charte de qualité, outil qui leur permettra d'obtenir des subsides pour leurs activités.
- Mettre en place un guichet « jeunes » où ils pourront trouver des informations diverses, notamment être renseignés sur la question de différences d'orientation sexuelle.

GÉNÉRATION

5. Environnement et énergie



L'environnement, beaucoup s'en soucie. L'écologie, tout le monde en parle. Surtout en période de campagne électorale. Mais qui agit réellement ? Ne vous laissez pas séduire par les imitateurs et leur pâle copie, optez pour ECOLO, le seul parti qui s'engage concrètement pour la sauvegarde de notre patrimoine environnemental et pour faire d'Aiseau-Presles une commune où il fait bon vivre.

En tant qu'écologistes, nous veillerons à :

- Renforcer la prévention en matière de propreté en sensibilisant les enfants dans les écoles, en informant les citoyens à travers les outils de communication communaux.
- Renforcer les contrôles afin de lutter contre l'incivisme.
- Organiser chaque année une « semaine de la propreté ».
- Réviser le schéma de structure communal afin de viser une plus grande cohérence urbanistique.
- Ouvrir des toilettes (bâtiments publics, partenariats avec l'HORECA) aux touristes et / ou aux promeneurs le long d'itinéraires de balades et/ou lors d'événements organisés sur la commune.
- Investir dans les énergies renouvelables avec comme objectif « 100% de renouvelables » dans les bâtiments publics ; après avoir développé un projet de biométhanisation, nous pensons qu'il faut mettre en œuvre d'autres investissements (par exemple : remplacer l'éclairage public actuel par des systèmes intelligents fonctionnant avec des lampes LED).
- Adhérer à la « Convention des maires » (convention européenne) avec comme première échéance la fin de la mandature, 2024 : cela nous obligera à établir un plan stratégique d'actions et d'investissements en vue d'atteindre les objectifs climatiques définis par l'Union Européenne.
- Diminuer la production des déchets produits lors des manifestations publiques, notamment en proposant aux organisateurs le prêt gratuit de gobelets réutilisables.

GÉNÉRATION

En ce qui concerne l'incinérateur de Pont-de-Loup...

- Certains à la commune veulent vous faire croire qu'ils ont fait tout ce qu'il pouvait pour empêcher la rénovation du four ICDI (aujourd'hui TIBI) et l'augmentation de la capacité d'incinération. Or c'est au niveau régional que les décisions ont été prises. Et ECOLO est le seul parti à s'être opposé à ce projet. ECOLO est le seul parti à avoir voté CONTRE.
- Soutenir ECOLO à la commune et à la région, c'est avoir l'assurance que les avis motivés des écologistes d'Aiseau-Presles seront entendus à la région, c'est assurer une plus grande cohérence dans les décisions qui seront prises pour la préservation de notre santé !



Enfin, en tant qu'amis des animaux, nous veillerons aussi à une meilleure cohabitation entre les propriétaires de chiens et leurs voisins :



- nous remettrons à tout propriétaire d'un chien des sacs pour ramasser les déjections canines ;
- nous créerons sur les places publiques et les espaces verts des enclos pour les déjections ;
- nous veillerons à sensibiliser les propriétaires à l'importance de promener son chien en laisse (il faut penser aux personnes qui ont peur des chiens) ;
- nous encouragerons les propriétaires de chiens à veiller au respect du calme dans leur voisinage (vigilance apportée aux aboiements intempestifs).

GÉNÉRATION

6. Valorisation des circuits-courts



La préservation de l'environnement, cela passe aussi par la mise en valeur des artisans locaux et le développement des circuits-courts. ECOLO souhaite rapprocher les producteurs locaux des habitants de la commune. Pour cela :

- nous donnerons la priorité aux produits locaux et de saison dans tous les cahiers des charges (écoles, réceptions, etc.) ;
- nous organiserons un **marché du terroir** ponctuel (4x par an, un marché par village de l'entité) ;
- nous poursuivrons et développerons le jardin potager communal ; par cet outil nous favoriserons :
 - un projet de réinsertion socio-professionnelle ;
 - la création d'emploi ;
 - la promotion des circuits-courts et d'une agriculture respectueuse de l'environnement ;
 - la vente des produits récoltés aux habitants de la commune.



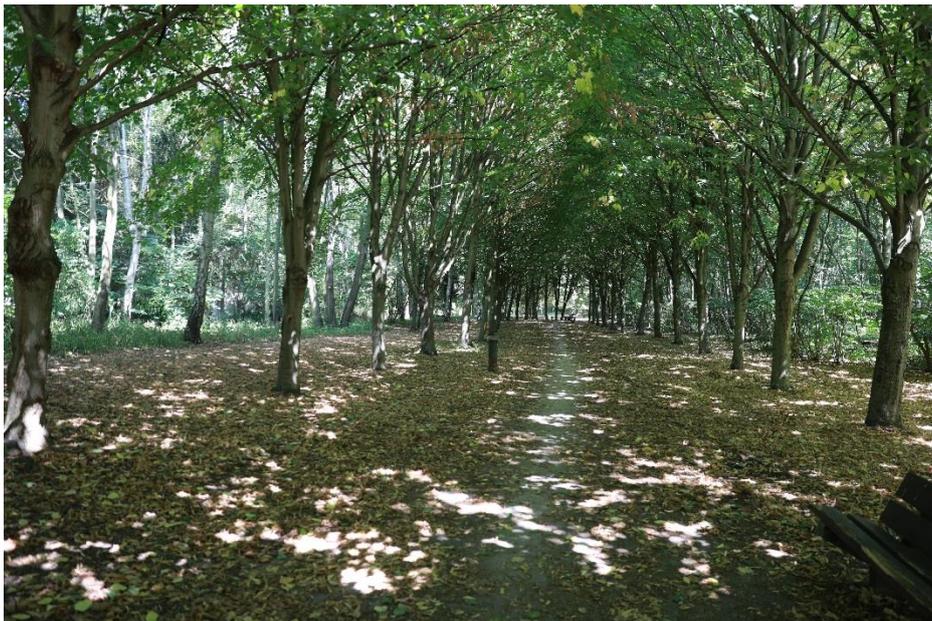
GÉNÉRATION

7. Mobilité

ECOLO souhaite amener une transition en faisant des quartiers de la commune des zones apaisées en termes de mobilité.

Afin d'atteindre un tel objectif, nous veillerons à :

- penser tous les aménagements urbains avec les Personnes à Mobilité Réduite et les personnes âgées (elles seront concertées via les comités de quartier et/ou via les associations compétentes) ;
- mettre en valeur le Point d'Arrêt Non-Gardé (= gare) d'Aiseau : installation d'abris, de bancs, aménagement du parking voitures et vélos.
- établir un « Plan de mobilité et de stationnement » à l'échelle communale, prévoyant entre autres des aménagements sécuritaires (par exemple des passages pour piétons mieux éclairés).
- lister les zones de danger pour les usagers faibles et prévoir un programme d'aménagements.
- réhabiliter et entretenir les sentiers, ainsi que les zones cyclables ; nous proposerons pour cela des collaborations avec les communes voisines, et avec les Comités de quartier qui le souhaitent ;
- lutterons contre le stationnement intempestif (notamment devant et aux alentours des écoles) : par la sensibilisation des automobilistes, la prévention via les outils de communication et, au besoin, la verbalisation des comportements inciviques.



GÉNÉRATION

8. Patrimoine



La préservation de l'environnement et le développement du tourisme d'un jour, cela passe aussi par l'entretien et la rénovation du patrimoine urbain, historique et culturel de notre commune. Nous déposerons des demandes de subsides auprès des autorités compétentes pour valoriser tout ce qui fait la richesse patrimoniale de notre commune (la tour romane de Pont-de-Loup, le petit patrimoine religieux, le site de l'Abbaye d'Oignies, etc.)

9. Economie locale

Afin de soutenir l'économie locale et l'emploi sur la commune, nous développerons les deux projets suivants :

- La création d'une cellule d'accompagnement pour les « candidats rénovateurs » : cette cellule aura entre autres pour but de créer des partenariats entre les artisans et les entrepreneurs locaux et d'établir des contacts avec les candidats rénovateurs de leur logement. Pour cela, il sera nécessaire de trouver des synergies avec les communes voisines afin d'optimiser l'offre et le service aux citoyens.
- La mise en place d'un réseau de professionnels du bâtiment (Business Networking) : plusieurs fois par an, nous organiserons des rencontres (sous forme de petit-déjeuner, par exemple) destinées aux professionnels du bâtiment afin de créer un réseau par lequel ils pourront faire connaître leurs besoins, partager leurs expériences, diffuser leurs compétences. Ces rencontres auront pour but, par la diffusion de l'information, de soutenir l'économie locale.

Envie de partager, de critiquer, de nous suivre ou de nous rejoindre ?

Facebook : <https://www.facebook.com/aiseaupresles6250/>

Site web : www.aiseau-presles.ecolo.be

Contact : Pierre De Roover – 0477 97 24 03

info@aiseau-presles.ecolo.be